



# PROCÈS-VERBAL

## du Conseil municipal

### de ST-LEGER SOUS CHOLET

## SÉANCE DU 1ER JUILLET 2016 - 20h00

L'an Deux mille seize, le premier juillet, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET, dûment convoqué le vingt quatre juin deux mille seize, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

**Membres présents** : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Pierre JOSELON, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Valérie MORILLON, Jean-Robert TIGNON, Michel LENORMAND, Patricia BUTAULT, Dominique COUSIN, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Rachel SCELO, Céline FROGER, Isabelle ROMBI, Claire BIMIER.

**Membres excusés** : Bruno GUEDON, (*pouvoir donné à Claire BIMIER*) Magalie TIGNON (*pouvoir donné à Laurence TISSEROND*), Pascal DANIEAU (*pouvoir donné à Jean-Pierre JOSELON*), Jean-Louis CILLON (*pouvoir donné à Isabelle ROMBI*), Olivier BACLE (*pouvoir donné à Céline FROGER*), Sylvie FORTIN (*pouvoir donné à Michel LENORMAND*)

**Secrétaire de séance** : Valérie MORILLON

### 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2016

**APPROUVÉ** à l'unanimité.

### 2 – AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION A LA SEGUINIÈRE

A la suite de la demande présentée par la SAS BIO-METHANE-SEG, visant à créer une unité de méthanisation au lieu-dit « la Garenne » à la Séguinière, Mme la Préfète a ouvert une enquête publique du 9 juin au 9 juillet 2016.

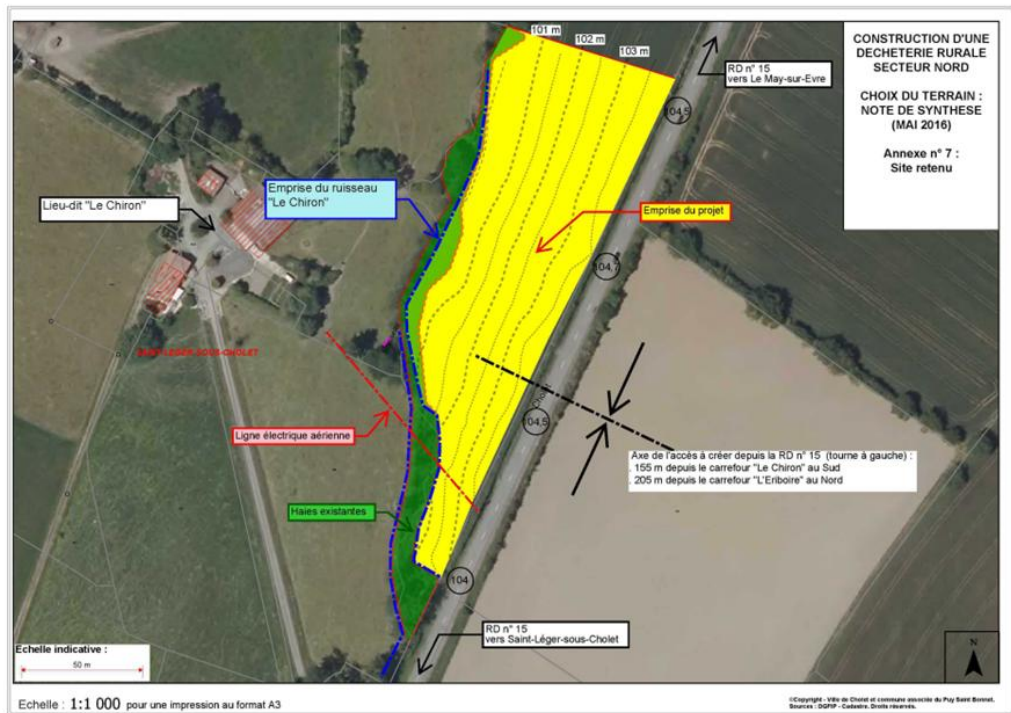
Une note explicative de synthèse a été envoyée à chaque conseiller.

**A l'unanimité, le Conseil municipal DONNE un avis favorable à ce projet.**

### 3 – PLU COMMUNAL – REVISION ALLEGEE N°1 (DECHETTERIE) POINT D'ETAPE

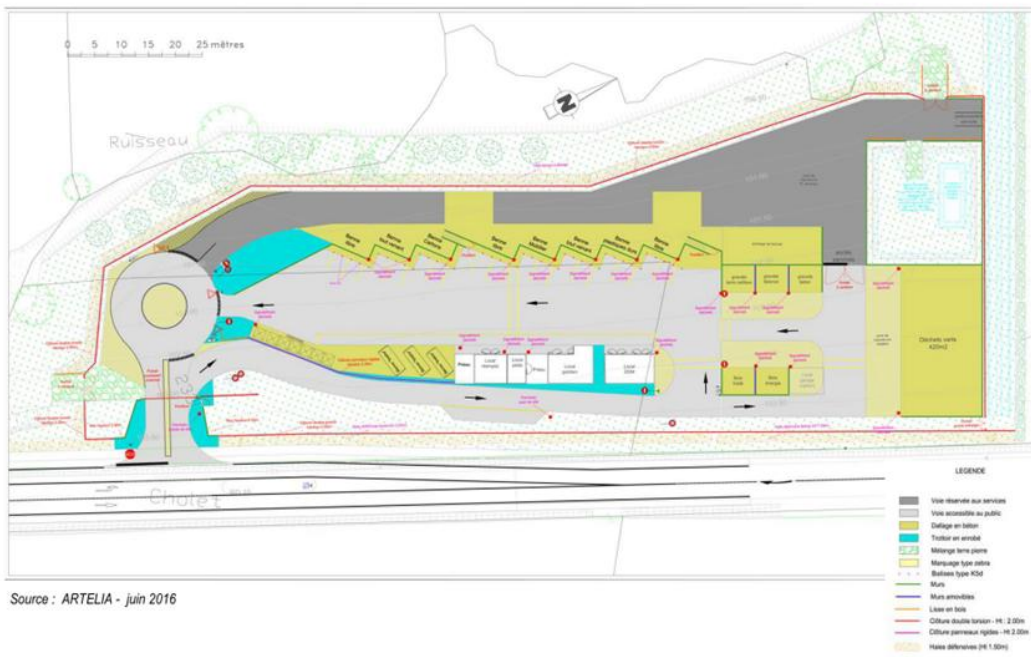
Cette révision a pour objectif de passer en zonage Ne, le secteur qui accueillera la future déchetterie intercommunale, route du May sur Evre.





L'emprise de l'installation couvre environ 8 500 m<sup>2</sup> à 9 000 m<sup>2</sup>.

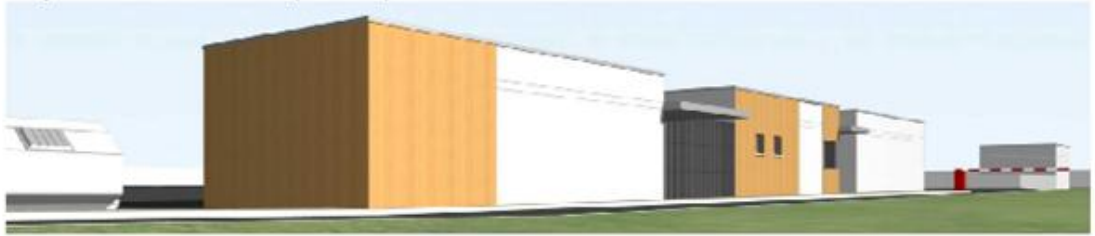
#### PLAN D'ORGANISATION DE LA DECHETERIE



#### PERSPECTIVE AERIEENNE SUR LE SITE



Façade arrière des locaux (côté RD)



Façade avant des locaux (côté déchetterie)



La zone Ne ainsi créée, sera réservée pour les installations spécifiques, telles que les déchetteries.

Un recul de simplement 5m par rapport à la RD 15 (au lieu de 15m actuellement), sera autorisé afin d'implanter le projet.

La haie existante sera supprimée, car elle ne permettrait pas la surveillance du site. Une haie basse d'1.5m de hauteur sera replantée.

Une information est actuellement en cours dans le hall de la Mairie jusqu'au 27 août 2016 avec possibilité de faire part de ses remarques sur un registre.

#### **4 – PLU COMMUNAL – MODIFICATION N° 2 (EOLIENNES ET DIVERS) POINT D'ETAPE**

Cette modification a plusieurs objectifs :

- correction d'une erreur matérielle concernant un bâtiment protégé par un permis de démolir.
- correction d'une erreur matérielle concernant un bâtiment pouvant changer de destination et garantir sa protection.
- interdiction, au sein des zones d'habitat, d'implanter des éoliennes.
- suppression des règles du coefficient d'occupation des sols au sein de la zone 1AUz.
- limitation de la hauteur des constructions implantées sur les limites séparatives.
- autorisation de nouveaux matériaux de couverture pour les habitations dans les zones à vocation d'habitat.
- modification des règles d'implantation des annexes par rapport aux voies et emprises publiques en zone UB et 1AU.

L'enquête publique a eu lieu du 9 mai au 10 juin 2016. Trois personnes se sont déplacées.

Aucune observation écrite n'a été déposée.

Les Personnes Publiques Associées ont été consultées et certaines ont émis des remarques.

La Commune a justifié certaines de ses positions.

Le commissaire enquêteur doit rendre son rapport cet été.

## **5 – DIVERS : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES**

La municipalité a dû annuler au dernier moment la fête communale de l'Art Au Pas Léger le 11 juin dernier, pour cause d'intempéries.

Le Comité des fêtes s'y était investi, notamment en gérant l'approvisionnement du repas champêtre.

Avec notre accord, il avait acheté pour 1 009 € de nourriture auprès d'un traiteur, mais n'a pas pu évidemment revendre cette nourriture sous forme de plateau repas.

**A l'unanimité le Conseil municipal DECIDE de prendre en charge** cette dépense sous forme d'une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes de 1 009 €, l'Art Au Pas Léger étant une fête organisée et financée par la commune.

## **6 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

### **6.1 – CADRE DE VIE**

- . Arceau de protection autour des lampadaires de la rue de la Prairie.
- . Les aménagements extérieurs de la salle de la Prairie se poursuivent.

### **6.2 – VIE SOCIALE**

- . TAP :
  - inscriptions réalisées, avec un effectif sensiblement identique à l'année 2015/2016.
  - Recrutement d'une nouvelle coordinatrice pour l'année prochaine : Mme Noémie DURAND.
  - Pour les maternelles publiques, les séances se dérouleront dans la salle de motricité et une classe.
- . Réunion de la commission extra-scolaire du restaurant scolaire le 16 juin 2016 : bilan positif de l'année qui s'achève.
- . CSI :
  - assemblée générale début juin avec un nouveau bureau
  - 2 octobre 2016 : « ocsigen'et vous », journée festive à la Romagne
  - animation pour les familles le 26 juillet de 19h à 22h, parking rue de Gasma près de la Mairie

### **6.3 – VIE ASSOCIATIVE/COMMUNICATION**

- . Fête des CM le 28 juin : belle réussite avec goûter, jeux, soirée dansante.
- . Réunion annuelle des plannings avec les associations dans la salle de la Prairie, pour la répartition des salles pour les occupations récurrentes.
- . Carisport : un vin d'honneur sera servi à l'occasion de l'accueil de l'équipe de Sochaux le jeudi 18 août prochain.
- . 18 septembre : journée du Patrimoine : parcours découverte de ST-LEGER avec les Amis de Léo.

## **6.4 - DIVERS**

- . Maintien de la 9<sup>ème</sup> classe à l'école publique, après une mobilisation des parents, enseignants et de la Municipalité.
- . Rassemblement des ST LEGER DE FRANCE et D'AILLEURS : accord de la commune donné aux Amis de Léo pour organiser le 25ème anniversaire en 2021 à ST LEGER SOUS CHOLET.

## **7 – CALENDRIER**

<b>JUILLET 2016</b>			
Lundi	4	Bureau CAC	18h00
		Commission Cadre de Vie	20h30 (20H pour les PC et DP)
Mardi	5	Commission Intercommunalité et Vie économique	19H30
Lundi	18	Conseil CAC	18H30

<b>AOUT 2016</b>			
Jeudi	18	CARISPORT - Réception de l'équipe de SOCHAUX	20h30
Samedi et Dimanche	19 et 20	WEEK-END CARISPORT	

<b>SEPTEMBRE 2016</b>			
Vendredi	2	Conseil municipal	18h30
Lundi	5	Bureau CAC	18h00
		Commission Cadre de Vie	20h30
Lundi	12	Commission Vie Sociale	20h00
Mercredi	14	Commission Vie Associative/Communication	20h30
Samedi	17	Conseil Municipal d'Enfants	10H30
Lundi	19	Conseil CAC	18h30